

ATELIER LA SABLA - 6/03/21

Compte-rendu de l'atelier Espace public, sa relation à la nature et au grand paysage

En préambule, quelles sont les limites et obligations dont il va falloir tenir compte pour l'aménagement du site ?

Le terrain appartient au promoteur Green City, qui a pour projet d'y bâtir des logements, si bien que la commune va devoir racheter les terrains sur lesquels elle va vouloir installer des infrastructures publiques comme une école, un centre de loisirs, un gymnase (prévus par l'actuelle majorité), voire un parc, des jardins partagés, une halle culturelle...

Dès lors, comment nos souhaits pourront-ils être pris en compte ? Les personnes qui envisageaient l'absence totale de logements peuvent faire un trait sur leurs rêves. La présence de Green City a ramené tout le monde à la réalité.

Les participants à l'atelier se demandent pourquoi la mairie n'a pas préempté les surfaces dont elle allait avoir besoin pour bâtir son projet. Le maire a dit, en introduction, que le terrain de la Sabla était trop cher pour la commune, mais il va bien falloir racheter des terrains à Green City, pour le développement de la partie publique du site. A quel prix ?

Gaëlle Lenan, directrice Grands projets de Green City, confirme que le promoteur ne construit pas d'écoles. On lui demande s'il est possible de réaliser des jardins partagés et de l'habitat participatif. Elle explique qu'il pourra y avoir des jardins partagés, mais uniquement pour les personnes qui habiteront les résidences. D'autres projets sont possibles, mais il faut savoir qui finance, qui gère et ce que ça rapporte. Sentiment d'incompatibilité avec des projets publics...

Idées d'aménagement pour cet espace : création d'un parc, de jardins partagés accessibles aux enfants de l'école et du quartier, d'un écolieu respectueux de l'environnement, pour qu'un biotope puisse s'y installer, idées de spectacles en plein air, lieu de convivialité

Faire attention à ne pas construire quelque chose qui gêne les habitants à proximité (bruit, hauteur des bâtiments, circulation...).

Etude du terrain :

Point A : Limite calme, un chemin borde le grillage, le fossé appartient pour 50 % aux propriétaires des maisons ;

Sol creusé avec la tarière pédologique : on trouve 10 à 15 cm de terre, mélangée à une couche épaisse de gravier apporté, puis des galets et du sol naturel. Un travail de reconstitution des sols devra être réalisé.

Point A' : épaisseur du béton d'au moins 50 cm, avec 40 à 50 cm de portant en dessous qu'il faudra enlever pour renaturer et désimperméabiliser les sols et retrouver une logique d'écoulement des eaux.

Point B : possibilité de récupérer des éléments en béton pouvant servir pour l'espace public de Plaisance (réaliser des sièges à partir des buses).

Equipement en piézométrie pour surveiller la nappe phréatique.

Ligne EDF surplombe cette partie

Sol : 10 à 15 cm de sol praticable, puis couche dure en dessous. Herbe en surface. Présence de pruneliers, peupliers, pyracantha... mélanges d'arbustes sauvages et d'autres venant des haies des jardins. Site pollinisateur, nichoirs pour les oiseaux, très intéressant pour la biodiversité.

Cette parcelle serait intéressante à garder pour la commune.

Point C : point de vue rare dans Plaisance. De là, on a une perception des hautes terrasses de la Garonne, lorsqu'on regarde côté Touch (qui passe au pied du coteau) et une vue sur l'Ousseu, de l'autre côté. Le terrain agricole racheté par la mairie démarre à ce point.

Rencontre d'artistes graffeurs qui trouvent génial de disposer d'un tel site pour pouvoir exprimer leur art. « Cela fait vivre la friche et crée la mémoire du lieu. »

Point D : Bordure de la rue des mésanges, route très bruyante : prévoir le passage d'un bus et d'une piste cyclable rue des Mésanges. Carrefour voisin très accidentogène.

Sol du fossé creusé par Green City : 20 à 25 cm de béton, puis terre avec beaucoup de cailloux.

Point E : les talus coupent le bruit

Point F : Talus à plusieurs étages et fossés créent une limite entre la friche et les maisons. Ne suffit pas pour amortir le bruit de la route.

Souhait : préserver le silo en étoile, peu fréquent et élément de l'identité de Plaisance, la grande halle aux petits carreaux de verre sous laquelle ont eu lieu les ateliers et les bâtiments, les bâtiments à l'arrière de cette halle.